

Me. a Saint Josse. ten. No. 1272. le 2.5.1272.
Boinson, Charles, Maurice
DEM. TRANS.

23: l'1/2 lie sold. e. 16

a Forest d'Houthulst. No. 3299/123.

~~+ 22-9-78 Hadonche (Mdn) a Clerken (Houthulst) Re. Poto~~
~~+ a Houthulst le 6-10-78~~

et a et a cc Lille France (Mdn)

E/9371

L'Acte de décès existe (jugement)

Lab. R. 3. 5604, le 16. 12. 19 à M. J. envoie croquis
liu inh.

Mdn. 061/27301 du 29. 11. 20; dem. e. a d.

E: 9371² du 20. 12. 20, au 23^e L. - Quest.

E: 9371¹ du 20. 12. 20, au 23^e L. - fiche

gm. 23^e de L, 24. 12. 20, Fiche en retour.

E/C 31238/31-12-20 à Mdn. e. a d. n'a pu
être dressé; enquête ouverte;

23^e de L, 28. 2. 20, Quest. en retour.

E/C 4516 du 5. 3. 21 à Mdn. le service n'a pu
ne sont en possession du Col.

Mdn. 061/27301 le 23. 11. 21 tranon ref. de M. Boinson a Lille qui
dem. p. rechercher la tombe de son fils, comme guide le Ref. H. 10. 12. 21
9^e c. 23^e L. Ostende

Ei. 9371^d du 25-5-21 à M^e Raison
Lille. dem^d p^r v^r mette en rapport avec
le Cap^{ne} Lescrawaet à se rendre à
Houthulst et p^r fixer le jour du rendez-
env: croquis qui v^r guidera dans vos rech.

Ei. 9371^e du 28-5-21 au 6^{te} 23^e h. dem. voul^t
autoriser le Cap^{ne} Lescrawaet f. à se rendre à
Houthulst. accompagné de la f^{le} Raison
à l'effet de montrer à celle-ci la t^{le} de camp.

M^e Raison, 9-6-21. S'est rendu sur les lieux et a
démonté tombe. Dem. certif^t d'identification

Ei. 9371^e du 25-6-21 à Ed. Raison, rue des Rollets
39, Lille - ne doit pas d'avis d'iden-
tification des m^{res} + au Champ d'Honneur.

231. E/M. n^o 2159 du 12-7-21 env: liste laquelle
donne ren^{co} concert^t mil^{le} (B)

S.E. 21296 du 21-1-22 à M^e Edouard, Raison, conteur en Bronze
39, rue des Rollets, Lille: Env. questionnaires à compléter et à renv.
Dem. de faire parvenir un certificat de résidence émanant de la
comm. franç^{se} où v^r fils avait son domicile au 1^{er} août 1914.

S.E. 21724 du 7-2-22 au Com^{te} du C^{te} J^{te}: Env. dossier d'arch. Cette opération

12
Raison. Charles Maurice
Sol^e 23:2 m^e 3299

pourra être effectuée au moment où on procédera aux travaux de
rect. en France des corps & en Belgique.

L.M. n^o 3636-30-8-22- env. fiche de mutation de
la tombe du mil (B.O.)

Lecteur III n^o 4308 du 20. 10. 22 env. D^e d'each l'on

R. 139^e du 12. 4. 23 à M^{me} Trasm.
ho 990 q. double
donier, constitué, en vue, de recevoir
la déclaration, judiciaire, du décès.

Adm. o. 6. 191906 le 14. 1. 24. Le jugem^t déclarat. de + &
a été rendu le 17. 11. 23 par le Tribunal de Tournai et
transcr. d'les reg. 4^e de Bruxelles (4^e)

